

Place H. Berger, 6 - 1300 Wavre

Tél. : 010/23.53.11
Fax : 010/23.53.10
Fortis : IBAN BE74 2710 0800 0007
BIC GEBABEBB
TVA : BE 0244.308.059
RPM : 0244.308.059
RSC : Nivelles N°1
Réf. : Com / Pt 9511
Relation clientèle : A. Van Wouterghem - 010/23.53.33

Wavre, le 26 février 2015

OBJET : Votre demande du 14 janvier 2015

Madame

Nous faisons suite à votre carte postale du 14 janvier dernier nous demandant de créer une ligne de bus entre Gembloux et le zoning Nord de Wavre, en desservant les entités d'Ernage, Walhain, Blanmont, Nil-Saint-Vincent, Corbais et Louvain-la-Neuve.

Dès réception de votre demande, nous avons examiné la création d'une nouvelle ligne directe entre Gembloux et le zoning Nord de Wavre.

Il en ressort que celle-ci ferait double emploi avec les trains (omnibus et direct depuis Gembloux) pour les communes de Gembloux, Chastre et Mont-Saint-Guibert.

Les entités de Walhain, Blanmont, Nil-Saint-Vincent et Corbais sont quant à elles également desservies par les lignes 24 (Walhain et Nil-Saint-Vincent), 30 (Blanmont, Nil-Saint-Vincent et Corbais) et 34 (Nil-Saint-Vincent et Corbais). Ces dessertes permettent un rabattement vers certaines gares et/ou vers Louvain-la-Neuve, Ottignies ou Wavre où une liaison en bus est toujours possible pour rejoindre l'une ou l'autre de ces entités. Ces liaisons sont principalement possibles aux heures de pointe et de début et fin des cours de différents établissements scolaires, moments de la journée où la demande de déplacement est la plus élevée.

Le village d'Ernage, quant à lui, est desservi par la ligne 25, qui se rend à la gare de Gembloux.

Par ailleurs, la SNCB offre 3 trains directs par heure dans chaque sens entre Gembloux et Ottignies, dont 2 donnent correspondance entre Ottignies et Wavre, ainsi qu'un train Omnibus par heure. Le temps de trajets en train est de 13' en direct entre Gembloux et Ottignies (19' train L), plus 9' entre Ottignies et Wavre (changement de train), plus $\pm 10'$ de battement à Ottignies, soit un temps de parcours variant de 31' à 37'.

En bus, les trajets, qui seraient effectués entre la gare de Gembloux et le terminus de la ligne 22 dans le zoning nord de Wavre via la N4 sans desserte des gares intermédiaires prévue, nécessiterait un temps de parcours d'environ 40' en ne desservant que peu d'habitations le long de la N4, leur nombre étant très faible. Sur base de ce minutage, nous ne pourrions offrir qu'une desserte d'un parcours toutes les deux heures avec un bus. Dès lors, une desserte minimum, à savoir un bus par heure aux heures de pointe uniquement, nécessiterait la mise en vigueur de 2 services de bus. Nous vous signalons qu'une telle mise en place nécessite des moyens financiers conséquents. Or, nous ne disposons malheureusement pas des budgets pour instaurer et prendre financièrement et matériellement en charge une telle desserte.

LE TEC, CA NOUS RAPPROCHE